

Image not found or type unknown



Factures impayées en sous traintance

Par **lafw**, le **13/04/2015** à **07:47**

Bonjour,

J'ai créé ma société en Octobre 2014 de paysagiste ! Pour commenet j'ai travailler en sous traintance pour de la mai d'oeuvre ! Comme.j'étais en plein lancement de min entreprise il n'y a pas eu de bon de commande fait, tout c'est fait à l'oral.

Seulement 3 bons on étaient fait vers là fin de notre collaboration.J'ai établi des factures mais il ne veut pas me payer. Comment puis je récupérer l'argent sans bon de commande?

Merci beaucoup